

M. ZIABLITSEV Sergei

A NICE, le 25/11/2019

Adresse : FORUM DES REFUGIES
111 BD. DE LA MEDELAINES CS 91035
06004 NICE CEDEX
Tel. 06 95 99 53 29
bormentalsv@yandex.ru

Référé liberté

LE CONSEIL D'ETAT,
section du contentieux,
1 place du Palais Royal, 75100 PARIS
www.telerecours.conseil-etat.fr

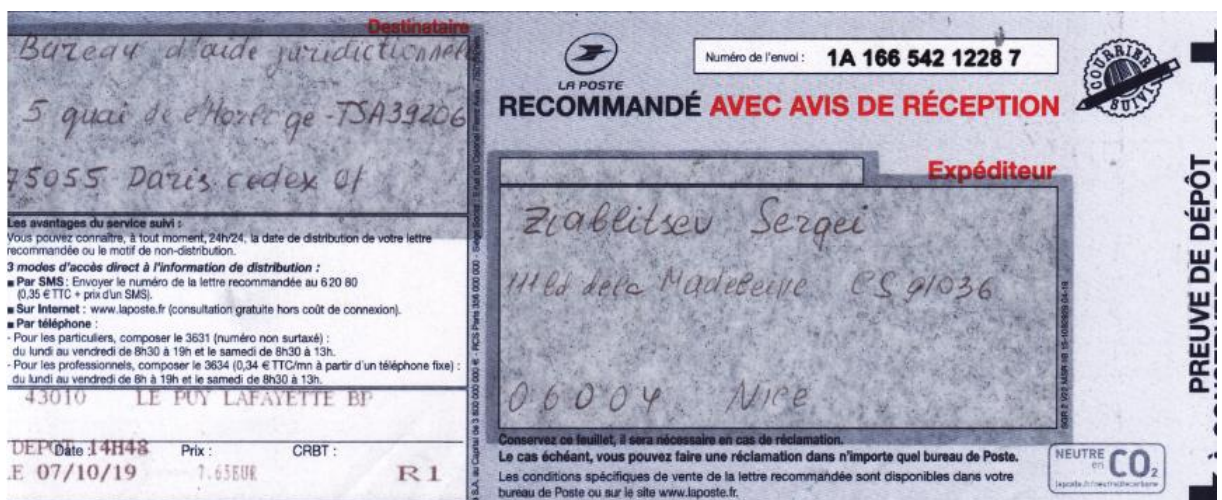
Dossier N° 435360

Plainte pour violation de la durée légale de l'examen de la cassation.

Le 1/10/2019, j'ai déposé au TA de Nice une demande dans la procédure référé liberté.

Le 3/10/2019, le tribunal a rendu une décision illégale.

Le 7/10/2019, j'ai envoyé une demande d'aide juridique par courrier recommandé au BAJ (5 quai de l'Horloge – TSA 39206 75055 Paris cedex 01)



Le 15/10/2019, j'ai déposé un pourvoi en cassation au Conseil d'Etat dans la

même procédure – **référé liberté**.

Cette procédure prévoit un délai d'examen du recours - **48 heures, pas plus**.

Aujourd'hui, nous sommes **le 25/11/2019**.

C'est-à-dire, que le délai légal a été violé des dizaines de fois et que je continue d'être soumis **à un traitement inhumain tout ce temps**.

L'article 13 de la CEDH est manifestement violé **par cette procédure**.

Je demande d'accélérer la procédure et de mettre fin à la violation de l'article 3 de la CEDH.

Je prie de bien vouloir recevoir l'assurance de ma considération distinguée.

